



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 28/09/10  
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du lundi 26 septembre 2011**  
**D-2011/530**

***Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

## **Réaménagement de l'espace Saint Michel. Avenant au marché de Maîtrise d'Oeuvre. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en concurrence en procédure de concours, l'équipe OBRAS – ARCADIS – HORIZONS PAYSAGES a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre relative au réaménagement de l'espace Saint Michel pour un montant de 1 188 814.91 €uros TTC, correspondant à une estimation de travaux d'un montant de 8 700 000 €uros HT. Au stade avant projet, un avenant a actualisé ce montant à 1 215 093.96 €uros TTC, correspondant à une estimation de travaux d'un montant de 8 939 090.91 €uros HT.

Le 14 juin 2011, l'équipe a rendu le projet, conformément au calendrier contractuel.

Ce projet, présenté lors de réunions de concertation a été globalement bien accepté, il a cependant fait l'objet d'observations, notamment concernant les mâts d'éclairage ou l'absence de jeux pour les enfants.

Sur ces bases, le Comité de pilotage a demandé aux maîtres d'œuvre d'étudier une proposition alternative d'éclairage et une proposition d'intégration d'une aire de jeu pour les enfants.

Ces propositions engendrent des modifications aux conditions initiales du marché de maîtrise d'œuvre (coûts de maîtrise d'œuvre et durée) qu'il convient d'intégrer un avenant.

L'impact sur les coûts a été négocié à 66 928.16 €uros TTC, ce qui porte le montant du marché à 1 282 022.12 €uros TTC, soit une augmentation de 5.51 % par rapport au montant actualisé lors de la phase Avant Projet.

Concernant les délais, ces études complémentaires demandent deux mois supplémentaires à compter de la signature de l'avenant.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser après avis de la Commission d'Appel d'Offres, Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché M100224, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus au budget de l'exercice en cours, rubrique 824, article 6226.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**